

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE MARNE AMONT

VM.1



72 199 habitants

454 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

1 874 km²

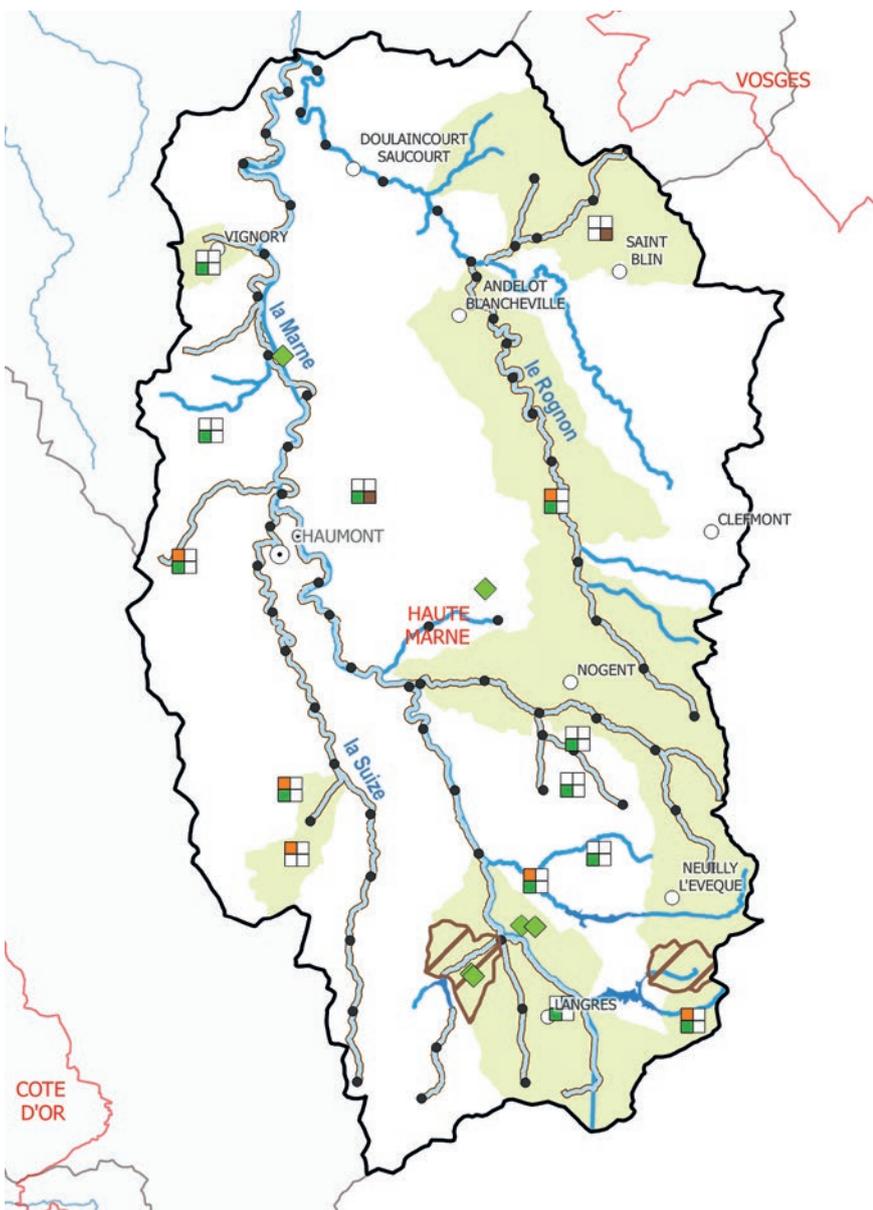
Cette unité hydrographique se caractérise par une forte proportion de forêts et prairies, une faible densité de population (42 hab/km²) et la présence de nombreux cours d'eau avec un fort potentiel écologique (réservoirs biologiques, sources et prairies de fonds de vallées sur la Suize et le Rognon)

Les dégradations sont majoritairement liées à des indicateurs biologiques et des produits phytosanitaires, mais les déclassements physico-chimiques restent importants (oxygène, saturation O₂, nitrites...).

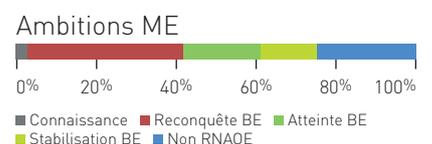
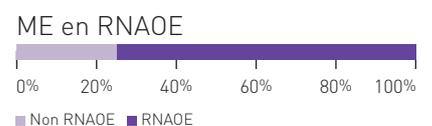
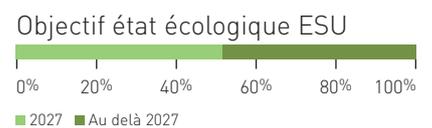
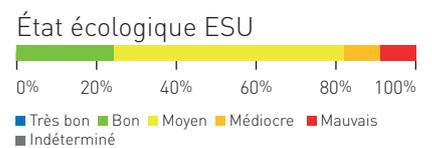
Les pressions liées à l'élevage, à la présence d'ouvrages hydrauliques sur certaines rivières, à l'influence du canal entre Champagne et Bourgogne, aux barrages réservoirs de Charmes, de la Mouche et de la Liez (conflits d'usages et impacts sur les masses d'eau aval)

et à l'industrie des traitements de surface sur la Traire sont autant de facteurs défavorables pour l'atteinte du bon état du milieu. Par ailleurs, les retournements de prairies se sont multipliés ces dernières années et un certain nombre de contaminations par les produits phytosanitaires est observé.

Enfin, des efforts assez importants sont encore à faire sur l'assainissement et les réseaux sur ces têtes de bassin versant de la Marne riches en petits chevelus particulièrement sensibles aux pressions ponctuelles.



Masse d'eau	
Rivières et canaux	30
Lac	3
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	3



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
MARNE AMONT**
VM.1

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	3				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	33				
ASS0401	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU	3				
ASS0502	Equiperment d'une STEP Hors Directive ERU	14				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	6				
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	6				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur	3				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	14				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	8				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	14				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	3				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	19				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	8				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	8				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	42				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	31				